Les décès et effets indésirables liés aux vaccins anti-COVID sont secrètement dissimulés

[Source : reseauinternational.net]

Par Joseph Mercola.

Les rapports de décès et de blessures graves dus aux vaccins COVID-19 s'accumulent à une vitesse vertigineuse. Ceux qui regardent les chiffres et ont une certaine connaissance des taux historiques de blessures dues aux vaccins s'accordent à dire que nous n'avons jamais rien vu de tel, où que ce soit dans le monde. Bien que les données soient difficiles à obtenir pour certains pays, celles que nous pouvons vérifier révèlent des tendances profondément troublantes.

— États-Unis — En date du 11 juin 2021, le Vaccine Adverse Events Reporting System (VAERS) des États-Unis avait enregistré 358 379 événements indésirables[1], dont 5 993 décès et 29 871 blessures graves. Dans le groupe d'âge des 12 à 17 ans, on a enregistré 271 blessures graves[2] et 7 décès. Chez les femmes enceintes, on a enregistré 2 136 événements indésirables, dont 707 fausses couches ou naissances prématurées.[3]

Tous ces chiffres sont forcément inférieurs à la réalité car, historiquement, moins de 10% des effets secondaires des vaccins sont signalés au VAERS[4]. Une enquête du Département américain de la Santé et des Services sociaux a estimé ce chiffre à 1%.[5] [6]

Quoi qu'il en soit, le taux de décès rapporté pour les injections de vaccins COVID-19 dépasse maintenant le taux de décès rapporté pour plus de 70 vaccins combinés au cours des 30 dernières années, et il est environ 500 fois plus mortel que le vaccin contre la grippe saisonnière[7], qui a toujours été le plus dangereux.

Les injections de vaccins COVID sont également cinq fois plus dangereuses que le vaccin H1N1, dont le taux d'effets secondaires graves était de 25 pour un million[8],[9]. En supposant que les injections de vaccins anti-COVID aient le même taux d'effets secondaires et que quelque 200 millions de personnes aient reçu le vaccin, le nombre estimé de personnes souffrant d'un effet secondaire grave serait d'environ 5 000. Nous avons déjà largement dépassé ce chiffre, puisque 35 864[10] personnes ont été gravement blessées ou tuées.

Même si près de 6 000 décès ont été signalés dans le VAERS, ce chiffre est probablement sérieusement compromis. J'ai récemment interviewé le Dr Vladimir Zelenko, qui a traité avec succès des patients COVID, et nous avons discuté de la possibilité très nette que toutes les personnes ayant reçu le vaccin COVID meurent de complications dans les deux ou trois prochaines années.

Il a personnellement connaissance de 28 décès liés au vaccin qui n'ont pas été acceptés par le VAERS. Zelenko pense que le nombre de décès pourrait déjà dépasser 100 000.

Le fait de recevoir le vaccin anti-COVID place immédiatement la personne injectée dans une situation de risque très élevé de mourir du COVID. La plupart d'entre elles ont la fausse assurance d'être protégées, mais en réalité, elles sont beaucoup plus vulnérables et, par conséquent, elles ne prendront pas de mesures proactives très agressives pour éviter de mourir de l'amorçage pathogène ou du renforcement immunitaire paradoxal avant qu'il ne soit trop tard.

N'oubliez pas de noter dans votre agenda de revoir mon interview révolutionnaire avec Zelenko ce dimanche 4 juillet 2021. Nous passons en revue les protocoles que vous pouvez utiliser pour vous protéger, vous et votre famille ou ceux que vous aimez, qui regrettent maintenant d'avoir reçu le vaccin COVID.

– Union européenne – Dans la base de données de l'Union européenne sur les effets indésirables des vaccins anti-COVID, appelée EudraVigilance, 1 509 266 blessures ont été signalées, dont 15 472 décès, au 19 juin 2021[11]. EudraVigilance n'accepte que les rapports des membres de l'UE, et ne couvre donc que 27 des 50 pays européens.

Il est remarquable de constater qu'environ la MOITIÉ de toutes les blessures signalées – 753 657 – sont classées comme « graves », ce qui signifie que la blessure met la vie en danger, nécessite une hospitalisation, entraîne une condition médicalement importante, un handicap significatif ou une incapacité persistante.

– Royaume-Uni – Le système britannique Yellow Card avait reçu, au 9 juin 2021, 276 867 rapports d'événements indésirables suite à la « vaccination » COVID, dont 1 332 décès.[12]

– Israël – Selon un rapport du Comité du Peuple israélien, un organisme civil composé d'experts de la santé, « *il n'y a jamais eu de vaccin qui a nui à autant de personnes* »[13]. Par exemple, les données israéliennes montrent que les garçons et les hommes âgés de 16 à 24 ans qui ont été vaccinés ont un taux de myocardite (inflammation du cœur) 25 fois supérieur à la normale.[14]

(La myocardite touche également les adolescents et les jeunes adultes aux États-Unis. Bien que les responsables du CDC affirment qu'aucun décès confirmé n'a été signalé, au moins deux décès ont été liés temporellement au vaccin.[15] [16] [17] [18] [19])

– Australie – En Australie, deux personnes sont mortes de caillots sanguins après avoir reçu le vaccin anti-COVID d'AstraZeneca. En revanche, une seule personne – une femme âgée – est décédée du COVID-19 cette année.[20] [21]

Si quelque chose ne va pas, vous êtes tout seul

La douleur et la souffrance que ces vaccins ont déjà engendrées sont difficiles à imaginer. Il est clair que des millions de personnes dans le monde ont vu leur vie bouleversée par ces injections. Beaucoup ne s'en remettront peut-être pas, ni physiquement ni financièrement. Il est vraiment important de réaliser que si quelque chose tourne mal, vous êtes en grande partie seul.

Avant de prendre la décision de participer à cette expérience sanitaire sans précédent, il peut être judicieux d'évaluer votre assurance personnelle et votre capacité financière à faire face à une blessure grave, car les fabricants de vaccins sont protégés contre les poursuites judiciaires. Vous ne pouvez pas les poursuivre en justice pour obtenir des dommages et intérêts. Vous ne pouvez pas non plus poursuivre le gouvernement ou toute autre personne.

Si vous êtes blessé par une injection du vaccin et que vous vivez aux États-Unis, votre seul recours est de demander une indemnisation au titre de la Countermeasures Injury Compensation Act (CICP), en vertu de laquelle les vaccins COVID-19 sont une contre-mesure couverte[22]. La CICP est gérée par une agence au personnel clairsemé relevant du Département américain de la Santé et des Services sociaux.

Vous trouverez des détails et des hyperliens vers les formulaires de demande d'indemnisation dans l'encadré juridique du Congressional Research Service, « Compensation Programs for Potential COVID-19 Vaccine Injuries »[23]. Vous ne pouvez pas demander et ne recevrez pas d'indemnisation du National Vaccine Injury Compensation Program (VICP), qui couvre d'autres vaccins, notamment le vaccin contre la grippe.

L'indemnisation par le VICP est très limitée et difficile à obtenir. Au cours de ses 15 années d'existence, il n'a versé que 29 indemnités, soit moins d'une sur 10[24] [25] [26]. Vous n'êtes admissible que si votre blessure nécessite une hospitalisation et entraîne une invalidité importante et/ou un décès, et même si vous répondez aux critères d'admissibilité, vous devez épuiser votre assurance maladie privée avant que celle-ci ne prenne en charge la différence.

L'indemnité moyenne du CICP est de 200 000 $, et les cas de décès sont plafonnés à environ 370 000 $. En attendant, vous pouvez facilement accumuler une facture d'hôpital d'un million de dollars si vous souffrez d'un grave accident thrombotique.

Il n'y a pas de remboursement pour la douleur et la souffrance, seulement pour les salaires perdus et les factures médicales impayées. Cela signifie

qu'une personne retraitée ne peut pas y prétendre même si elle meurt ou se retrouve en fauteuil roulant. L'indemnisation salariale est d'une durée limitée et plafonnée à 50 000 dollars par an. Pour couronner le tout, vous ne pouvez pas faire appel de la décision du CICP. Les appels sont simplement examinés par un autre membre du personnel du même bureau.

Pouvez-vous vous permettre une blessure par injection du vaccin COVID ?

Même s'ils peuvent les obtenir, les indemnités accordées par le CICP risquent d'être une goutte d'eau dans l'océan pour la plupart des gens. L'indemnité moyenne est de 200 000 $, et les cas de décès sont plafonnés à 370 376 $[27]. Par ailleurs, vous pouvez facilement accumuler une facture d'hôpital d'un million de dollars si vous souffrez d'un grave accident thrombotique[28]. Vous devez également payer votre propre aide juridique et tout témoin professionnel dont vous pouvez avoir besoin pour soutenir votre demande.

Au début du mois de juin 2021, *KRDO news* a rapporté[29] le cas de Kendra Lippy, une femme de 38 ans qui n'avait aucun problème de santé avant de se faire vacciner avec Johnson & Johnson. Dans la semaine qui a suivi, elle a souffert de maux de tête, de douleurs abdominales et de nausées. Son diagnostic : De graves caillots sanguins qui ont évolué vers une défaillance de plusieurs organes et un coma.

Elle a dû subir l'ablation de la plus grande partie de son intestin grêle et aura besoin d'une nutrition parentérale totale pour le reste de sa vie – une méthode d'alimentation qui contourne son système gastro-intestinal. Elle a été hospitalisée pendant 33 jours, dont 22 jours dans l'unité de soins intensifs. Elle a maintenant besoin d'une ergothérapie et d'une physiothérapie pour retrouver des fonctions de base comme marcher, écrire et tenir une fourchette.

La facture d'hospitalisation de Lippy dépasse déjà le million de dollars, une somme qu'elle ne pourra probablement jamais rembourser, et on ne sait pas de quel type de traitement médical elle aura besoin dans les années à venir. Il est clair que Lippy se dirige vers la faillite, et les factures médicales sont la cause la plus courante aux États-Unis.

Des stipulations supplémentaires qui rendent les paiements rares

Il existe également des conditions de temps. Pour être admissible, vous devez déposer une demande d'indemnisation dans l'année qui suit la date d'administration du vaccin. Il s'agit d'un obstacle important, car les effets secondaires graves peuvent mettre du temps à se développer. Par exemple, après la pandémie de grippe porcine de 2009, des personnes ont commencé à déclarer un syndrome de Guillain-Barré des années après avoir reçu le vaccin H1N1. À ce moment-là, ils n'étaient plus admissibles.[30]

Mais le pire, c'est qu'il vous incombe désormais de prouver que votre blessure est le « *résultat direct de l'administration de la contre-mesure,*

sur la base de preuves médicales et scientifiques convaincantes, fiables et valides, allant au-delà de la simple association temporelle ».

En d'autres termes, vous devez prouver ce que le développeur du vaccin lui-même doit encore vérifier, puisque vous faites partie de leur étude toujours en cours ! Le CICP est aussi notoirement secret sur les raisons de l'approbation ou du rejet des demandes. Comme le rapporte l'*Insurance Journal*,

> « *il ne divulgue même pas les détails les plus élémentaires, comme les types de maladies que les gens prétendent avoir contractées à cause des vaccins* ».[31]

Au 1er juin 2021, 1 360 Américains avaient demandé à être indemnisés par le CICP pour des blessures et des décès résultant de contre-mesures pandémiques, mais seuls 869 ont été jugés éligibles pour déposer une demande[32]. Aucune n'a été jugée. Le professeur Peter Meyers, ancien directeur de la Vaccine Injury Litigation Clinic, qui a qualifié le CICP de « *processus de trou noir* »[33], prévient qu'il s'agit d'un « *programme minable* ». Il a déclaré à *Life Site News*[34] :

« *Il s'agit d'un programme secret et opaque dans le cadre duquel des fonctionnaires inconnus du Département de la Santé et des Services sociaux prendront des décisions ; nous ne savons pas combien de personnes prennent des décisions, qui elles sont, ni quel est le processus* ».

Ce secret signifie qu'il n'existe pas de statistiques officielles sur les types de blessures pour lesquelles les personnes déposent une demande, ni sur la contre-mesure qui aurait causé leur blessure. À propos, les vaccins ne sont pas les seules contre-mesures à être protégées de la responsabilité. Les erreurs de traitement hospitalier sont également protégées, et nous savons que certains hôpitaux tuaient régulièrement des patients, qu'ils aient ou non une infection confirmée par le COVID-19, en les plaçant sous respirateur même lorsqu'ils n'en avaient pas besoin.[35]

Pouvez-vous faire confiance à ces criminels en col blanc ?

Comme nous l'avons mentionné, les fabricants de vaccins sont protégés de toute responsabilité financière. Vous ne pouvez les poursuivre que si vous pouvez prouver une « faute intentionnelle », telle qu'une tromperie délibérée, un comportement frauduleux ou la dissimulation d'informations pertinentes. Pour contourner ce problème, les fabricants de vaccins peuvent simplement ne pas rechercher certains problèmes.

Le potentiel d'infertilité en est un parfait exemple. La protéine spike est soupçonnée d'être toxique pour la reproduction, et les données de biodistribution de Pfizer montrent qu'elle s'accumule dans les ovaires des femmes[36]. Malgré cela, Pfizer n'a effectué aucun test de toxicologie de la

reproduction. Comme ils n'ont pas cherché, ils peuvent dire sans sourciller qu'ils « ne savaient pas » que la piqûre pouvait provoquer des problèmes de reproduction. Le fait est qu'ils auraient dû s'en douter, et faire les tests pour s'en assurer.

Nous voyons déjà des signes de toxicité reproductive. Les données suggèrent que le taux de fausses couches chez les femmes qui reçoivent le « vaccin » anti-COVID au cours des 20 premières semaines de grossesse est de 82%. Le taux normal est de 10%, ce n'est donc pas une augmentation mineure. L'infertilité sera beaucoup plus difficile à établir, et pourrait prendre des décennies.[37]

Dans une lettre adressée le 28 mai 2021 à la rédaction du *New England Journal of Medicine*, les docteurs Ira Bernstein, Sanja Jovanovic et Deann McLeod, HBSc, de Toronto, ont attiré l'attention sur ce point en soulignant que les études préliminaires sur la sécurité publiées dans le *NEJM* en avril 2021 étaient erronées car elles incluaient des « *grossesses cliniquement non reconnues* ».[38]

Ils ont inclus des graphiques ajustés reflétant cette erreur et ont demandé aux auteurs de l'étude de retirer les données erronées mais, fait intéressant, leur lettre a disparu d'Internet la dernière semaine de juin, bien qu'elle soit toujours dans les archives de Wayback au 27 juin 2021. Par coïncidence, le 17 juin 2021, le *NEJM* a republié l'étude d'avril sans expliquer pourquoi elle était republiée et sans corriger les données.

Compte tenu des antécédents criminels de Pfizer, Johnson & Johnson et AstraZeneca, il est difficile de comprendre comment des millions de personnes font confiance à ces entreprises pour ne pas mentir afin de gagner de l'argent. Comme le rapporte *Life Site News*[39] :

> *« Les trois principaux fabricants de vaccins, Pfizer, Johnson & Johnson et AstraZeneca, ont été condamnés par des tribunaux d'État et fédéraux à payer un total de plus de 8,6 milliards de dollars d'amendes pour répondre à des dizaines d'allégations de mauvaise conduite au pénal et au civil.*
>
> *À elle seule, la société Pfizer a été condamnée à une amende de 2,3 milliards de dollars – le règlement le plus important de l'histoire, selon le Département de la Justice – pour avoir délibérément fraudé et dénaturé ses médicaments qui avaient déjà été retirés des rayons en raison de leurs dangers avérés.*
>
> *Mais grâce à six dénonciateurs qui ont apporté des preuves contre la société, celle-ci aurait pu continuer à faire de la publicité mensongère et à vendre ses produits dangereux.*
>
> *« Nous avons fait un compromis en Amérique », a déclaré Meyers, « en accordant aux fabricants de vaccins une protection en matière de responsabilité pour s'assurer qu'ils continueront à fabriquer des vaccins*

> *qui, avant l'immunité juridique, étaient enlisés dans des procès pour effets secondaires ».*
>
> *Les fabricants de voitures, d'échelles ou d'autres produits peuvent être poursuivis s'ils sont défectueux. Les fabricants de vaccins bénéficient d'une responsabilité générale pour garantir la production de leurs produits, d'un financement public pour les produire, de commandes gouvernementales garanties pour les produits, d'une commercialisation de masse payée par le gouvernement et de mandats …*
>
> *« Le compromis semble injuste aujourd'hui parce que le programme CICP est tellement défectueux », a déclaré Meyers, en particulier lorsque les fabricants de vaccins engrangent des bénéfices colossaux (Pfizer est prêt à récolter 26 milliards de dollars avec ses vaccins COVID cette année et la fabrication des vaccins COVID produit des milliardaires dont les salaires annuels sont des multiples d'une décennie de paiements CICP à des dizaines de personnes).*
>
> *Les prestations du CICP sont des « compensations avares », a-t-il ajouté, pour des personnes qui souffrent et attendent face à la cupidité des entreprises et à l'opacité des gouvernements. En dépit du casier judiciaire des entreprises pharmaceutiques, Meyers pense qu'elles seraient « folles de prendre le risque de commettre une faute ». S'il s'avérait que les fabricants de vaccins cachent en fait des informations sur les risques des vaccins COVID, dit-il, "ce serait une catastrophe" ».*

Le gouvernement et les grandes entreprises pharmaceutiques sont-ils coupables de mauvaise conduite délibérée ?

Je ne sais pas pour vous, mais le sentiment que j'ai lorsque je regarde la cascade de blessures et de décès survenant dans les jours ou, dans de nombreux cas, dans les heures qui suivent l'injection, est que quelque chose ne tourne pas rond, et que les fabricants de vaccins balaient tout sous le tapis. N'est-ce pas une faute intentionnelle ? Ne pas effectuer de tests de toxicologie reproductive après avoir découvert que la protéine spike s'accumule dans les ovaires – n'est-ce pas une faute intentionnelle répréhensible ?

Continuer à prétendre que l'ARNm reste dans le muscle de l'épaule alors qu'ils ont des données montrant qu'il est distribué dans pratiquement tous les organes du corps humain – n'est-ce pas cacher des informations importantes ? N'est-ce pas une faute intentionnelle répréhensible ?

Je soutiens que les responsables gouvernementaux sont également coupables de malfaisance médicale. Comme l'a fait remarquer le Dr Robert Malone, l'inventeur de la plateforme technologique de base des vaccins à ARNm et à ADN[40], la version la plus récente de l'autorisation d'utilisation d'urgence (EUA) qui régit ces injections de vaccins anti-COVID révèle que la FDA a choisi de ne pas exiger une collecte et une évaluation rigoureuses des données post-vaccinales, alors qu'elle avait le pouvoir de le faire.

Encore une fois, si vous ne cherchez pas les blessures, vous avez peu de chances de les trouver. En l'absence d'un processus solide de collecte et d'évaluation des données, ils peuvent dire que les vaccins sont sûrs et les faire passer dans le processus d'autorisation beaucoup plus facilement. Le problème auquel ils sont maintenant confrontés est que le VAERS reçoit un nombre tellement élevé de rapports que même s'ils ne représentent que 10% des blessures réelles, ou moins, il est absolument indubitable qu'il existe de sérieux problèmes.

Le fait de ne pas exiger des fabricants de vaccins qu'ils mettent en place un système complet de collecte des données sur les événements indésirables est, au mieux, un signe d'incompétence. Mais ce n'est pas tout. La FDA commence vraiment à se montrer fourbe lorsqu'elle refuse de reconnaître que les rapports du VAERS indiquent l'existence de problèmes.

Qualifier de « coïncidence » plus de 35 000 fois n'est tout simplement pas crédible, et rejeter les risques d'invalidité permanente et de décès en disant qu'ils « en valent la peine » est plus qu'insensible, étant donné que nous disposons de traitements sûrs et efficaces et que personne n'a besoin de jouer sa santé sur une thérapie génique expérimentale.

Les injections de COVID sont clairement plus risquées que ce qui est annoncé

Comme l'indiquait un article du *Wall Street Journal* du 22 juin 2021[41], bien que le VAERS ne puisse pas nous dire si les injections ont été la cause d'un effet secondaire donné, lorsque des groupes de rapports forment une tendance, il est temps d'enquêter.

Les quatre effets indésirables graves qui forment actuellement une tendance sont la thrombocytopénie (faible nombre de plaquettes), la myocardite non infectieuse (inflammation cardiaque), surtout chez les moins de 30 ans, la thrombose veineuse profonde et le décès.[42]

Pour que de tels effets soient tolérables, même s'ils sont rares, il faudrait que le vaccin (ou le médicament) soit absolument crucial pour la survie. Pensez à une pandémie hautement infectieuse d'Ebola, par exemple – quelque chose où la mort est rapide et pratiquement assurée, et où le traitement, une fois infecté, est inefficace.

Aucun de ces critères ne s'applique au COVID-19, dont le taux de létalité est équivalent à celui de la grippe saisonnière, sauf pour les personnes âgées et les plus fragiles. Il faudrait également que le vaccin soit un véritable vaccin, c'est-à-dire qu'il confère une immunité. Les injections de thérapie génique anti-COVID-19 ne le font pas non plus.

Dans l'ensemble, il est clair que les décès et les blessures causés par ces injections sont passés sous silence, et nous ne pouvons pas permettre que cela continue. Nous devons continuer à faire pression pour la transparence, l'honnêteté et la responsabilité.

N’oubliez pas de voir mon interview révolutionnaire avec le Dr Vladimir Zelenko. Nous passons en revue les protocoles que vous pouvez utiliser pour vous protéger, vous et votre famille ou ceux que vous aimez, qui regrettent maintenant d’avoir reçu le vaccin COVID.

---

source : https://www.lewrockwell.com

1. MedAlerts/VAERS, June 11, 2021
2. MedAlerts/VAERS, June 11, 2021, « Cases where Vaccine is COVID19 and Serious »
3. The Defender, June 18, 2021
4. BMJ, 2005;330:433
5. AHRQ, December 7, 2007
6. The Vaccine Reaction, January 9, 2020
7. Trial Site News, May 25, 2021
8. Insurance Journal, December 29, 2020
9. CNBC, March 25, 2021
10. MedAlerts/VAERS, June 11, 2021
11. Based Underground, June 22, 2021
12. « Gov.UK Yellow Card Reporting Summary », June 17, 2021 (Covers 12/9/2020 – 6/9/2021)
13. Aletho News, April 21, 2021
14. Ottawa Citizen, June 4, 2021
15. STAT News, June 10, 2021
16. NBC News, June 23, 2021
17. The Defender, June 24, 2021
18. The Defender, June 15, 2021
19. WLWT, June 14, 2021
20. USA Today, June 22, 2021
21. The Defender, June 21, 2021
22. « Congressional Research Service Legal Sidebar CICP », March 22, 2021
23. « Congressional Research Service Legal Sidebar CICP », March 22, 2021
24. Life Site News, June 15, 2021
25. Insurance Journal, August 14, 2020
26. Insurance Journal, December 29, 2020
27. Insurance Journal, December 29, 2020
28. The Defender, June 2, 2021
29. KRDO, June 2, 2021
30. Insurance Journal, December 29, 2020
31. Insurance Journal, December 29, 2020
32. HRSA, June 1, 2021
33. Yahoo News, August 21, 2020
34. Life Site News, June 15, 2021
35. 11alive.com, June 4, 2021
36. Trial Site News, June 6, 2021
37. Trial Site News, May 25, 2021
38. Wayback, June 27, 2021

39. Life Site News, June 15, 2021
40. Trial Site News, May 30, 2021
41. WSJ Opinion, June 22, 2021 (Archived)
42. WSJ Opinion, June 22, 2021 (Archived)